

SOMMET INTERNATIONAL EAU ET CLIMAT ROME :
LES GRANDES RIVIERES DU MONDE SE RENCONTRENT

Mardi 24 octobre, 9h00

Intervention Jean Launay, Président du Partenariat Français pour l'Eau

- Remerciements à Mr. **Sergio Mattarella**, Président de la République italienne et à Mr. **Gian Luca Galletti**, Ministre italien de l'environnement, des territoires et de la mer, pour leur initiative d'organiser le présent Sommet dans cette magnifique cité de Rome ! Une cité où l'eau est reine, nous l'avons vérifié hier soir dans cette belle visite de fontaines illuminées.

- Un Sommet qui tombe à un moment clé après deux années passées depuis la COP 21 tenue à Paris avec le succès que vous connaissez tous : l'adoption de l'Accord de Paris qui engage la communauté internationale à maintenir le réchauffement global à +2°C, voire 1,5°C et mettre en place les mesures d'adaptation qui s'imposent dans le monde. Un Sommet, un an après la COP 22 de Marrakech où, sous l'impulsion d'HEH Championne et que je salue, nous avons entrepris le passage de l'agenda des solutions à l'agenda de l'action. Un Sommet qui va permettre d'enrichir les contributions de la communauté internationale de l'eau pour la COP 23 de Bonn dans deux semaines.

- Il s'agira de continuer à mobiliser la communauté du climat et les bailleurs de fonds sur l'idée que l'eau est un secteur fondamental tant pour l'atténuation au changement climatique que pour l'adaptation. Lors de cette COP 23, une cohérence sera à rechercher particulièrement entre les engagements de l'Accord de Paris et ceux liés aux Objectifs de Développement Durable, eux-aussi adoptés par la communauté internationale en 2015. L'accent sera mis sur les Objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et aux villes durables.

- J'interviens ce matin comme Président du Partenariat Français pour l'eau impulsé par l'Etat à l'issue du Forum mondial de l'eau de Mexico en 2006 et stabilisé juridiquement au Forum de Marseille en 2012. Le Partenariat Français pour l'Eau est une plate-forme publique et privée des acteurs français de l'eau, son rôle important pour la reconnaissance de l'eau pour l'adaptation dans les enceintes internationales, aux côtés de ses partenaires, y compris au sein de l'initiative #ClimatelsWater.

- Le PFE a mené une étude en lien avec l'ONG Coalition Eau dans la perspective de la COP 21 qui démontre que 93 % des engagements d'adaptation pris par les pays concernent l'eau.

- Les différents acteurs de l'eau à l'international sont maintenant d'accord sur le rôle joué par l'eau pour l'adaptation au changement climatique. En effet, c'est en grande partie par une meilleure gestion des ressources en eau, en particulier des grands fleuves du monde, que nous pourrons réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques. Les grands fleuves sont en effet les vecteurs des solidarités amont/aval et des liens entre eau douce et eau salée.

- Le changement climatique affecte déjà et affectera de manière croissante les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques. Dans de nombreuses régions, l'intensité et la fréquence des événements météorologiques extrêmes tels que les ouragans, les

inondations et les sécheresses augmentent, de même que le niveau des mers, menaçant les territoires, le développement économique et social ainsi que l'environnement.

Quelques chiffres pour démontrer, s'il en était besoin, l'importance des liens entre l'eau et le climat !

- 40% de la population mondiale sera confrontée aux pénuries d'eau d'ici 2050. (OCDE, 2012).

- Selon les projections du GIEC (2014), au-delà de 2°C de réchauffement par référence à 1990, chaque degré supplémentaire pourrait entraîner une réduction des ressources en eaux renouvelables de 20 % pour au moins 7 % de la population mondiale.

- La rareté de l'eau, exacerbée par le changement climatique, pourrait coûter jusqu'à 6% du PIB de certaines régions, accélérer la migration et déclencher des conflits (High and Dry Climate Change, Water and the Economy, Banque Mondiale, 2016).

- Le Rapport 2017 sur les risques globaux, réalisé par le Forum Économique Mondial, a identifié les crises liées à l'eau comme étant le risque n°3 en termes d'impacts sociaux à moyen terme, sur les 10 prochaines années.

- Estimation de 200 millions de migrants climatiques d'ici à 2050 (professeur Norman Myers, repris par OIM – Organisation Internationale pour les migrations).

- J'en viens maintenant aux liens entre l'eau et la biodiversité dans le contexte du changement climatique.

- Le changement climatique et la biodiversité sont interconnectés. La biodiversité est affectée par le changement climatique, avec des conséquences négatives pour le bien-être humain voire des menaces pour sa survie. Cependant, en fournissant des services écosystémiques, la biodiversité peut aussi contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

- Dans ce contexte, les solutions fondées sur la nature sont définies, je cite ici l'Union Internationale pour la conservation de la nature comme des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (UICN, 2016) sont l'une des options pour répondre aux objectifs d'atténuation et d'adaptation fixés par l'Accord de Paris sur le climat.

- En effet les solutions fondées sur la nature peuvent simultanément accroître la résilience des territoires aux risques climatiques (sécheresses, inondations, érosions, submersion marine etc.), jouer un rôle pour la protection et la restauration de la biodiversité et répondre à d'autres défis de développement tels que l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, la santé humaine, les villes durables ainsi que le tourisme.

- Ce sont les raisons pour lesquelles l'Agence française de l'eau Seine-Normandie dont la Directrice Patricia BLANC est intervenue hier dans le panel 1 de l'après-midi et l'Agence Française de Développement ont organisé à Paris les 20, 21 et 22 septembre dernier un Atelier international à ce sujet ; le Partenariat Français pour l'Eau était partenaire.

- De cet Atelier ressortent plusieurs conditions pour la mise en place de solutions fondées sur la nature efficaces :

- une structure institutionnelle adaptée et solide. L'organisation des bassins versants autour des grands fleuves en constitue indéniablement un pilier !
- Inscrire ces solutions dans un projet de territoire de long terme, souvent en les combinant à des solutions, plus traditionnelles, en fonction des enjeux rencontrés localement.
- Veiller à ce que les SFN choisies aient des bénéfices pour le bien-être humain et le développement économique mais soient également ambitieuses concernant la protection des écosystèmes, grâce à une politique intégrée de l'eau et de la biodiversité.
- Inclure les populations dans la définition du projet, sensibiliser et former les acteurs pour assurer l'acceptabilité sociale de la solution mise en œuvre.
- Mettre en place des modes de financement qui ne devront pas uniquement relever des grands bailleurs mais aussi s'appuyer sur des ressources locales.

- A l'international, les solutions fondées sur la nature commencent à émerger dans les discours et engagements : dans l'Accord de Paris, les NDCs (contributions volontaires des Etats), les Objectifs de Développement Durable 6, 13 et 15. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour renforcer l'ambition de ces engagements internationaux et favoriser leur déclinaison au niveau national.

Je peux citer quelques exemples issus de l'Atelier de Paris:

- Sur la côte du Surinam, facilitation de la repousse de la mangrove par des unités naturelles de piégeage des sédiments issus de l'Amazonie pour lutter contre l'érosion marine.

- Le Plan Sierra, en République Dominicaine, avec la promotion d'une agriculture durable, le reboisement et la gestion durable des forêts existantes, systèmes d'élevage durables et diffusion de systèmes intégrés de cultures vivrières et de café pour résoudre conjointement des problèmes de pauvreté massive et d'érosion intense des sols.

- Gestion durable de la Camargue, France, sur l'aval du fleuve Rhône, par la destruction de certaines digues, la reconstitution de zones herbeuses et la remise en eau de certaines zones.

- Une déclaration de haut niveau sur les solutions fondées sur la nature, l'eau et le climat est ouverte dès maintenant à la signature des Etats et de la société civile pour participer à la dynamique internationale sur le sujet dans le cadre de la Convention climat. Cette initiative vise entre autres à encourager les Etats à inclure les SFN de manière ambitieuse dans leurs contributions nationales à l'occasion de leur révision qui sera à l'ordre du jour de la COP 24 l'année prochaine. Cette Déclaration fera l'objet d'un événement spécifique pendant la Journée Eau de la COP 23 le 10 novembre prochain.

- Cette dynamique internationale devra être poursuivie en 2018 et au-delà. 2018 étant une année stratégique pour s'assurer de la bonne inclusion des solutions fondées sur la nature dans l'action

climatique (Les Nations unies ont fait des solutions fondées sur la nature le thème de la journée mondiale de l'eau du 22 mars 2018. La Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm 2018 se penchera également sur ce sujet).

- Pour conclure, je veux vous dire que je partage largement un point de vue développé hier par de nombreux orateurs sur l'eau, enjeu de paix !

- Je vous remercie pour votre attention et laisse maintenant la parole à différents orateurs pour nous donner une vision de leurs expériences qui pourra être valorisée le mieux possible, comme la Déclaration finale du présent Sommet, lors de la toute prochaine COP 23.